

Critères endogènes de richesse dans les ménages des populations hôtes et des réfugiées centrafricaines dans le région Est du Cameroun

Auteure et présentatrice : Lidwine Sonia DE-BANGUIRYS, chercheure en sciences sociales

RESUME

La présente étude examine les critères endogènes de richesses dans les ménages des populations hôtes et réfugiées à partir des données de l'enquête qualitative « Baseline Assessment-Livelihoods zone mapping and Household Economic Approach », conduite en 2016 par l'IFORD. L'analyse qualitative utilisée est basée sur le Household Economy Analysis (HEA), matérialisée par la « méthode des cailloux » qui a permis d'appréhender les informations sur les conditions de vie des ménages afin de pouvoir mieux les catégoriser en différents groupes socioéconomiques.

Il ressort des résultats que les critères de richesses sont fonction des opportunités individuelles ou locales que s'offrent à chaque type de ménages : les 'Très pauvres' ou 'Pauvres' sont plus démunis et dépendent totalement de l'aide humanitaire. Par contre les ménages 'Moyens' ou 'Nantis' ont une possibilité de mener des activités productives de richesses, par conséquent ils disposent d'une marge de manœuvre pour l'auto prise en charge.

INTRODUCTION

Le monde entier est aujourd'hui traversé par des dynamiques migratoires complexes. Selon l'Organisation internationale de migration (OIM), depuis des temps immémoriaux, les êtres humains migrent en quête d'une vie meilleure. Les facteurs motivant la migration sont multiples et complexes : beaucoup se déplacent en quête de débouchés, de mieux gagner leur vie, de vivre dans un environnement plus agréable ou de rejoindre des parents à l'étranger, etc., (OIM 2013).

A cet effet, il est important de noter que quelle que soit la raison d'un déplacement, ceux qui choisissent de migrer sont avant tout motivés par l'instinct de survie et/ou par des aspirations humaines. Toutefois, certains parmi eux ne partent pas de leur plein gré mais y sont forcés de quitter leur milieu de vie (OIM 2013). Tel fut le cas de nombreux réfugiés, contraints de fuir les conflits armés dans leur pays, en quête d'un pays d'asile pour plus de sécurité. C'est ainsi que de milliers de réfugiés centrafricains ont franchi les frontières camerounaises pour y trouver refuge (HCR/IFORD 2016).

Un bref aperçu contextuel sur la problématique montre qu'en raison de l'instabilité persistante dans la sous-région, le Cameroun a accueilli le plus grand nombre de réfugiés centrafricains, avec plus de 30 points d'entrée le long de la frontière entre les deux pays. En 2015, près de 258 582 réfugiés centrafricains sont arrivés au Cameroun parmi lesquels 234,000 sont installés dans 15 communes des régions du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua.

Dès lors, la question fondamentale qu'on peut se poser est celle de savoir si les personnes qui partent pour n'importe quelle raison, sont-elles plus heureuses dans leur nouvelle vie ou bien leur nouvelle vie est-elle bien plus meilleure qu'auparavant ? En réponse à cette question, la plupart des études réalisées dans ce domaine ont mis plus l'accent sur la « mobilité humaine » comme processus ayant des incidences socioéconomiques de façon globale. Il en est de même pour de nombreux rapports sur la « migration et le développement », qui traitent plutôt des conséquences socioéconomiques des processus migratoires, en examinant par exemple les incidences des rapatriements de fonds, des réseaux de connaissances entre les migrants ou des ressources des migrants. En fin de compte, les conséquences de la migration sur la vie des migrants considérés individuellement sont souvent négligeables. D'où l'intérêt de cette étude.

En effet, cette étude se propose d'élucider l'aspect concernant les stratégies et la capacité de résilience des ménages des réfugiés dans leur nouvel environnement de vie, surtout la manière dont ils parviennent à générer de richesses pour leur survie. Harribey définit la richesse comme l'ensemble des produits

(biens et services) qui fournissent des valeurs d'usages qui proviennent du travail humain (rémunéré ou pas) ou de la nature. En d'autres termes la richesse est tout ce qui peut dans la société satisfaire un besoin (Harribey 2013).

A titre de rappel, la présence des réfugiés dans un milieu d'accueil n'est jamais sans conséquence cela apporte toujours quelques perturbations dans les systèmes d'existences des populations hôtes : flambée des prix sur les marchés, indisponibilité du pâturage pour le bétail, la résurgence des conflits entre éleveurs et agriculteurs, etc. Or, pour leur résilience chaque ménage des réfugiés devrait développer des stratégies de subsistance en fonction de ses capacités socioéconomiques : possession de biens productifs, possession de bétail, location ou possession de terres cultivables, activité génératrice de revenus, etc. (HCR/IFORD 2016).

Pour faire face à cela, en vue d'apporter une assistance adéquate à ces populations vulnérables, le Gouvernement du Cameroun, les Agences du Système des Nations Unies (SNU) et les ONG internationales et nationales offrent une assistance humanitaire. Pour améliorer les conditions de vie de celles-ci, l'une des solutions envisagées est la réduction de leur dépendance notamment à travers leur autonomisation économique et la promotion de l'autosuffisance. Afin d'apporter une solution durable, le HCR envisage l'élaboration d'une Stratégie de Moyens de Subsistance 2017-2020. C'est pour cette raison qu'une étude de référence avait été menée pour aider à définir les indicateurs clés pouvant aider à évaluer les changements apportés par la mise en œuvre de la stratégie dans la perspective d'accroissement de leur résilience en vue de leur autonomisation.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Cameroun est signataire de la Convention de 1951 sur le Statut des Réfugiés. En raison de l'instabilité persistante, notamment dans la région de l'Afrique Centrale, il reçoit des réfugiés et des demandeurs d'asile provenant des pays limitrophes, principalement de la République Centrafricaine (RCA) et du Nigéria. D'ailleurs, selon le HCR, c'est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés centrafricains.

En raison de l'instabilité persistante dans la sous-région, le Cameroun accueille des réfugiés et des demandeurs d'asile provenant des pays limitrophes, principalement de la République Centrafricaine (RCA) et du Nigéria. Selon le HCR, le Cameroun est le pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés centrafricains, avec plus de 30 points d'entrée le long de la frontière entre les deux pays. En 2015, près de 258 582 réfugiés centrafricains sont arrivés au Cameroun parmi lesquels 234,000 sont installés dans 15 communes des régions du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua.

Actuellement, les zones d'accueil des réfugiés centrafricains font face à des enjeux complexes notamment en matière de gestion territoriale, des ressources naturelles, de l'accès à l'eau, à l'éducation et à l'alimentation. Pour ce qui est de l'accès à l'alimentation, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est en augmentation dans ces régions. Dans la zone des réfugiés centrafricains par exemple, 15,5% de la population hôte est en situation d'insécurité alimentaire (Rapid EFSA, 2014). La proportion des réfugiés en insécurité alimentaire est d'environ 75%, dont 20% en situation d'insécurité alimentaire sévère car tous les nouveaux réfugiés dépendent encore de l'assistance alimentaire.

L'afflux de population n'est pas sans conséquences sur l'accès aux services sociaux de base (santé, écoles, services de protection sociale) et même les terres cultivables. Toute situation qui peut mettre à l'épreuve la cohabitation communautaires entre les réfugiés eux même et entre eux et les populations d'accueil. Par ailleurs, nul n'ignore que les mouvements de population posent bien souvent de problèmes liés à la sécurité des personnes et des biens, à la sécurité physique, aux droits en matière de protection, des femmes, des jeunes et des enfants et des personnes avec des handicaps. En outre, les régions du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua figurent parmi les régions les plus pauvres du Cameroun. Selon les résultats de l'ECAM 4, ces régions comptent respectivement 67,9%, 30%, 47,1% des pauvres (INS, 2015).

Toutefois, malgré le travail et l'assistance des agents humanitaires et du Gouvernement, la présence des réfugiés crée des pressions importantes sur la stabilité, la coexistence pacifique, les ressources naturelles et sociales des régions affectées. Pour améliorer les conditions de vie des réfugiés, l'une des solutions envisagées est la réduction de leur dépendance notamment à travers leur autonomisation économique et la promotion de l'autosuffisance.

Force est de constater qu'il existe une inégalité entre les ménages des réfugiés et ceux des populations hôtes selon qu'ils soient très pauvres, pauvres, moyens ou nantis. Pour pouvoir mesurer les différences entre les catégories de ménages, l'analyse de l'économie des ménages est indispensable à cet effet. De nombreuses études dans le domaine humanitaire ont mise en évidence cette analyse.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie des populations des réfugiés mais aussi celles des populations hôtes afin de permettre aux politiques et/ou décideurs et autres institutions internationales d'apporter de l'aide humanitaire conséquente et adéquate selon leurs besoins spécifiques. De manière spécifique, elle vise à : (i) Fournir des informations sur le niveau de vie des ménages des populations d'accueil et de réfugiés ; (ii) Fournir les informations sur les critères de richesses chez les populations hôtes les populations des réfugiés ; (iii) Comparer les ménages des deux populations selon les critères de richesse dans les communautés d'accueil.

Cette étude concerne 3 villes dans la région Est du Cameroun, notamment Bertoua, Batouri et Yokadouma dans lesquelles sont accueillies les réfugiés centrafricains.

II. CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Revue de littérature

La problématique sur les questions des réfugiés est passée au crible des médias mais surtout de bien d'autres spécialistes en sciences sociales au rang desquels, politologues, économistes, anthropologues, démographes et humanitaires, etc. entre autres se sont penchés sur ces questions. Très peu d'études ont été effectuées dans ce sens. Des recherches plus poussées s'imposent pour mieux comprendre les effets probables, variés et parfois contradictoires, de la tendance migratoire des personnes à travers le monde.

D'une manière générale, la migration est un sujet idéologiquement chargé, et souvent même surchargé. Des recherches effectuées dans ce sens sont souvent confrontés à une nécessité de rompre avec les préjugés et les fausses évidences, qu'il faut essayer de déconstruire. A l'exemple de certaines idées véhiculées par les médias d'information selon lesquelles les réfugiés ou les demandeurs d'asile constitueraient en quelque sorte une forme d'invasion pour les sociétés de réception. Pourtant cette idée circule pour des raisons idéologiques alors que l'on peut facilement démontrer que les personnes déplacés dans le monde ne représentent qu'environ 3% de la population mondiale et qu'ils sont rarement animés des intentions guerrières qu'on leur prête souvent (OIM 2013 ; Lafleur 2017).

• Accueil et espace géographique

L'accueil peut renvoyer à deux choses : les opportunités mises à disposition par le secteur public en faveur des personnes en mobilité pour faciliter leur installation dans la société et les opportunités mises à disposition par le secteur public. Les conditions d'accueil dans les lieux d'asile peuvent donner la possibilité aux réfugiés d'améliorer leurs conditions de vie mais peuvent également les fragiliser dans certains contextes, notamment là où la réglementation ne permet pas un accès aisé au marché du travail. La concentration spatiale du logement accessible au réfugié peut être de ce point de vue un facteur d'aggravation de ces difficultés. Le milieu de vie peut donc être soit un accélérateur d'opportunités soit un lieu de production de la pauvreté et de reproduction des inégalités.

Dans beaucoup de cas, les milieux dans lesquels se concentre une forte population des réfugiés, qu'ils soient en milieu urbain comme en milieu rural, sont généralement considérés comme des obstacles à

une bonne intégration. Il est vrai que certains milieux peuvent cumuler des difficultés sur le plan social. Néanmoins, la concentration spatiale peut aussi montrer des facettes plus positives.

- **Accueil et insertion socio-économique**

L'un des premiers défis d'un réfugié après son installation, c'est de trouver du travail. Dans la plupart des cas, les réfugiés constituent une main d'œuvre dans la société d'accueil, le plus souvent dans des secteurs spécifiques (domesticité, restaurants, agriculture, etc.). Le marché du travail est en réalité très segmenté. La littérature scientifique sur les migrations a bien mis en évidence cette segmentation, notamment à travers la théorie du marché du travail dual.

On observe en effet à côté du marché du travail primaire, un marché du travail secondaire caractérisé par des jobs à faible niveau de qualification, à faible niveau de salaire, à faible niveau de sécurité d'emploi et où le travailleur a peu de possibilité de valoriser son expérience, sa formation et ses diplômes et également peu de chance d'obtenir une promotion interne.

Au début de leur installation, de très nombreux réfugiés n'ont pour seule perspective que de s'en sortir via ce marché de travail secondaire. Contrairement à une idée répandue, les nouveaux réfugiés, et notamment les demandeurs d'asile, ne constituent pas une charge à durée indéterminée pour la société qui les reçoit et pour la sécurité sociale. Plus la durée d'installation est longue, plus grande sont les chances d'intégration socioprofessionnelle. C'est pour cela que les enquêtes insistent sur l'importance d'autoriser les nouveaux arrivants d'accéder légalement au marché du travail le plus rapidement possible. Car dès lors qu'ils ont un travail, ils contribuent à augmenter la richesse nationale.

Bien que le flux migratoire des réfugiés peut comporter des avantages potentiels, toutefois, il n'est pas à ignorer qu'il ait des effets négatifs sur les sociétés d'accueil : la présence des réfugiés crée une flambée des prix, des denrées alimentaires, dans le domaine immobilier, de la demande de services de soins de santé et d'aide sociale déjà rare, et faire perdre des emplois à la population active locale. A cela s'ajoute des influences culturelles et sociales des réfugiés sur celles des populations hôtes et vice versa (OIM 2013 ; HCR/IFORD 2016).

- **Effets potentiels du flux migratoire sur le développement local**

Parmi les tenants du discours migratoire, Cater et al. avaient fait une analyse macroéconomique sur l'ensemble des structures économiques où les migrants mènent des activités économiques dans les pays qui les accueillent. Ils présentent des indicateurs de richesses tels que : le niveau du taux des activités, le niveau de la qualification de la population, la quantité et la qualité du capital et l'organisation de la production (Cater et al. 1999). C'est dire que la migration est au cœur du processus du développement dans tous les pays du monde, et en un moment donné de l'histoire, chaque migrant est impliqué de gré ou de force dans la production des biens et services dans son pays d'asile. Cette implication dans la possession ou la production des richesses dépend du contexte de chaque localité.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le flux migratoire des réfugiés peut avoir des incidences positives sur le développement des sociétés d'accueil. Peu d'études ont été entreprises dans ce sens, mais il est probable que les réfugiés apportent un capital humain et financier à leur nouvelle communauté et contribuent à un exode inverse des compétences grâce au partage de connaissances et de compétences. Par ailleurs, ils créent des réseaux transfrontaliers susceptibles d'être riches en connaissances techniques, ainsi que des ressources financières et politiques (OIM 2013).

- **Encadrement humanitaire des réfugiés à leur arrivée**

Les déplacements clandestins sont liés à l'entrée aux séjours illégaux dans un pays étranger. Face à cette situation, les pays d'accueil et les organisations humanitaires mettent en place des solutions pérennes possibles pour mieux encadrer ce type de déplacement. Ces solutions sont en général l'encadrement humanitaire, les moyens d'insertions, les cadres de tolérance et de rapatriement.

L'encadrement humanitaire vise à satisfaire les besoins essentiels de l'homme. Il est non remboursable et est justifié par un besoin réel destiné aux plus démunis et vulnérables. Cet encadrement aux personnes déplacées s'observe par, le déploiement des ONG nationales et internationales et des experts affectés à la protection des victimes en conflits, le soutien des autorités locales et de la population hôte. Bremmer souligne qu'en 1984 en Ethiopie, la famine est le résultat des pratiques d'activités non agricoles coupant court aux pratiques habituelles d'adaptation des populations touchées par des difficultés agraires, vu cette situation, le gouvernement a sollicité de l'aide alimentaire pour lutter contre la famine. Comme moyens d'encadrement, tout un mécanisme d'aide est mis sous pied, il y a des expertises dans le domaine de l'abri, l'hygiène, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'octroi des terres, la santé, la nutrition. Ces expertises se concrétisent ou se matérialisent par des actions concrètes sur le terrain (Bremmer 2014).

Au Cameroun, Kouam explique que la société civile, les ONG, les églises et les médias œuvrent pour les réfugiés. En plus du gouvernement camerounais qui offre l'asile aux immigrés et le HCR, certains organismes octroient aux réfugiés des allocations mensuelles, des bourses d'études et des fonds pour le fonctionnement des microprojets générateurs de revenus. Cela suppose que le gouvernement et ses partenaires facilitent l'autonomisation des réfugiés (Kouam 2005).

Les Etats en général assurent la paix et la sécurité dans l'enceinte de leur territoire et cela se vérifie par l'épanouissement des populations dans tous les domaines. Ainsi, toutes les populations peuvent se permettre de pacifier les rapports pour éviter d'éventuels conflits. On assiste à des mariages entre des réfugiés et des autochtones, des associations, des travaux, bref des échanges de tout ordre où se solidifie les liens de solidarité et d'entraide. Malgré ce cadre de tolérance, certains réfugiés préfèrent retourner dans leur pays d'origine. Kouam mentionne qu'il existe, toute une organisation pour un rapatriement encadré et officiel contrairement au rapatriement spontané. En d'autres termes, lorsque le retour d'un réfugié est légal, les autorités, assurent la sécurité de son rapatriement jusqu'à l'arrivée (Kouam 2005).

Dans le même ordre d'idée, Flahaux et al. distinguent les migrations de retour « encadrés » et les migrations de retour « spontanés ». Les premières sont encouragées par les gouvernements sous la forme de raccompagnements forcés à la frontière ou d'octroi d'allocation tandis que les secondes sont volontaires ou décidées librement (Flahaux et al. 2014). Les cas de retours spontanés sont majoritaires. En Europe, les restrictions imposées à l'immigration par les pays européens ont tendance à réduire la propension au retour des migrants.

- **Stratégies d'adaptation des réfugiés dans leur communauté d'accueil**

Les réfugiés pratiquent l'assimilation comme mode d'intégration et d'adaptation possible pour éviter les inégalités sociales. Gerber souligne que, l'assimilation consiste pour le réfugié de percevoir et d'intégrer les valeurs culturelles nouvelles indépendamment de ses propres références culturelles et de les accepter malgré d'éventuelles contradictions pour être à même d'assurer un fonctionnement acceptable au sein de la société d'accueil (Gerber 2000). Pour combattre l'oisiveté et compléter leurs ressources, les réfugiés se plient au marché d'emploi existant, à l'éducation, aux activités génératrices de revenus. Ils fonctionnent généralement en groupe ou individuellement. Lorsque les réfugiés s'organisent en groupe ou en coopérative, c'est en général pour revitaliser les structures d'organisations grâce aux activités génératrices de revenus.

Dusengue et al. ont mentionné que, les paysans agriculteurs en l'occurrence les réfugiés de RD Congo cherchant à compléter les maigres rations alimentaires et à combattre l'oisiveté se sont engagés en groupe dans les activités ayant un lien étroit avec leur secteur d'activités d'avant l'exil tout en s'adaptant avec la nouvelle donne. Ces activités sont l'agriculture d'appoint, l'élevage ainsi que les petites activités génératrices de revenus qui leurs permettent de se prendre en charge. Ces mêmes auteurs ont aussi montré que stratégiquement et individuellement certains déplacés ayant un background suffisant trouvent un emploi rémunéré qui leur permet de se prendre partiellement ou totalement en charge. Ils s'impliquent très souvent dans des activités génératrices de revenus comme le commerce et l'artisanat,

pour subvenir à leurs besoins (Dusengue et al. 2004). D'autres possédant leurs propres finances ont également la possibilité de les fructifier avec l'aide de la parentèle autochtone (Gerber 2000 ; Dusengue et al. 2004). Ces réfugiés sont majoritairement installés en dehors des camps et sont à l'abri des problèmes basiques que peuvent rencontrer leurs confrères.

- **Indice de pauvreté ou de richesse et la migration**

La littérature sur cette question montre qu'il n'y a en effet pas de corrélation linéaire entre migration et pauvreté. Cette situation s'inscrit dans un rapport complexe à la pauvreté et crée le paradoxe de l'immobilité. Le grand démographe français Alfred Sauvy disait que: "Si les richesses ne vont pas là où sont les hommes, les hommes vont naturellement là où sont les richesses." Si on peut à un certain niveau de généralité accepter la proposition de Sauvy, celui-ci ne nous jamais dit pas que tous les pauvres devaient se déplacer par une sorte de loi de nécessité. Or, on entend souvent dire au sujet de la migration qu'elle serait en quelque sorte le déplacement de la misère du monde. Comme nous allons le voir, cette affirmation ne résiste pas à l'analyse car la migration est rarement corrélée de manière linéaire à la pauvreté.

Pour cela, il incombe aux chercheurs en sciences humaines de rechercher la régularité des pratiques sociales y relative et d'en fournir une analyse. Or dans certain contexte, la régularité, ce n'est pas le mouvement mais l'immobilité. Seul un petit pourcentage de la population mondiale se déplace nationalement ou internationalement. Ce n'est pas en soi si surprenant que cela. Ce qui l'est davantage en revanche, c'est de constater que les migrations ne sont pas une conséquence directe de la pauvreté.

Beaucoup de réfugiés n'auraient pas l'air complètement pauvre car, en plus d'être correctement vêtus, ils sont nombreux à posséder certaines richesses. Ce sont ceux qui ont le plus de ressources, des ingénieurs, des enseignants, des techniciens, bref toutes les personnes qui ont des raisons de croire qu'ils pourront faire mieux ailleurs. D'après Duval, s'étonner de voir les réfugiés avec les téléphones portables c'est bien mal connaître les pauvres Afghanistan, Syrien, soudanais. La raison est simple, dans ces pays, le téléphone portable représente le moyen le plus économique d'accéder à internet. Cela signifie qu'un réfugié pauvre ne possède rien (Duval 2015).

Or, le Figaro (2015) montre que les réfugiés syriens au Liban sont aujourd'hui dans un cercle vicieux de l'endettement. Ils empruntent pour couvrir leur besoins de base tels que le loyer, l'alimentation, et les soins de santé, car leurs ressources sont amoindries, leur capacité de trouver le travail est réduit. Dans le même ordre d'idées, Aboubakar montre qu'au Cameroun, ce qui frappe le visiteur de camp de réfugiés de Borgop, c'est d'abord la précarité dans laquelle vivent les milliers de réfugiés. Le manque des finances, l'accès à l'eau potable est compliqué, les infrastructures essentielles (écoles, santé, point d'eau) sont insuffisantes. C'est dire que la cadre de vie permet de distinguer le réfugié pauvre du riche (Aboubakar 2016).

De toute la littérature parcourue, il ressort un vide sur les critères endogènes de richesses telles que la taille des ménages, la possession des bien productifs, les sources de revenus monétaires, l'exploitation des richesses. Ces critères peuvent mieux éclairer notre remarque selon laquelle la possession des biens différencie les type de ménages Très pauvres ; Pauvres ; ménages Moyens ou Nantis.

Hypothèse de l'étude

Contraints de fuir leur pays et de tout quitter avant leur entrée sur la terre d'accueil, on suppose que les ménages des réfugiées sont plus enclins à la vulnérabilité que ceux de leurs homologues dans le pays d'accueil. Par conséquent, les populations des réfugiés contrairement à leurs homologues ne sont pas prédisposées aux mêmes stratégies et capacités de résilience.

Définition des concepts

Afin de lever toute ambiguïté sur le sens donné aux concepts clés de cette étude, nous présentons ici les définitions retenues en rapport avec les orientations de la recherche.

- **Migration**

Les migrations sont traditionnellement considérées comme une forme de mobilité humaine parmi tant d'autre, comme le sont la mobilité des étudiants, l'asile ou la mobilité résidentielle des individus à l'intérieur d'un État. Malgré les barrières à la mobilité humaine transfrontalière instaurées par les États, il est important de souligner d'emblée que cette dernière est un droit fondamental garanti par l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme au même titre que la migration interne.

Cet article prévoit que « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État » et que « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ». En dépit de ces garanties, les débats sur les migrations internationales sont souvent décrits comme complexes et controversés. Cela tient en grande partie au fait qu'il existe une confusion quant aux concepts décrivant les phénomènes migratoires, notamment parce qu'il n'existe pas de définition unanimement admise de ce qu'est un immigré (Lafleur et al. 2017).

La migration est définie d'après le dictionnaire de démographie comme le déplacement d'une personne entraîné par un changement de résidence et le phénomène caractérisé par ce type d'évènement. La migration suppose donc le déplacement d'une personne d'un lieu de départ vers un lieu d'arrivée. Toutefois, la migration peut alors être volontaire ou forcée.

- **Cas spécifique des conflits généralisés**

Ces dernières années, les réfugiés en Europe ou au Moyen-Orient sont principalement des Syriens, Afghans, Irakiens ou encore des Libyens. Autant de pays en proie à des guerres civiles largement reconnues sur le plan international. Dans le cas d'afflux massifs d'habitants fuyant des combats, le HCR reconnaît que « *la capacité de mener un entretien personnel d'asile avec chaque personne ayant traversé la frontière n'est pas suffisante et ne le sera jamais. Cela ne s'avère d'ailleurs pas nécessaire dans la mesure où, dans de telles circonstances, la raison de leur fuite est généralement évidente* ». Ces groupes sont alors dits réfugiés *prima facie*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin d'apporter la preuve de persécutions.

Dans une note d'octobre 2013 consacrée à la Syrie, le HCR déclare donc qu'il reconnaît comme « réfugié » toute personne fuyant le pays et correspondant à des profils parfois très spécifiques (opposants, journalistes) mais aussi très larges : enfants pouvant être menacés par des actes de violence, femmes risquant d'être violées ou mariées de force, personnes appartenant à un groupe religieux ou un groupe ethnique... ce qui recoupe toute la population. Les soutiens du gouvernement, traqués par les rebelles, sont également inclus. Seuls les individus reconnus comme ayant commis des actes de violence sont exclus de cette disposition.

- **Tout réfugié est un migrant**

En droit international, le « réfugié » est le statut officiel d'une personne qui a obtenu l'asile d'un Etat tiers. Il est défini par une des conventions de Genève « *relative au statut des réfugiés* », signée en 1951 et ratifiée par 145 Etats membres des Nations unies : le terme « *réfugiés* » s'appliquera à « *toute personne (...) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race [son origine], de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* ».

Est donc réfugiée toute personne qui a demandé l'asile et est reconnue par un Etat comme ayant fui son pays en raison de menaces sérieuses pour sa vie. Cette condition doit normalement être argumentée : le réfugié doit apporter à son Etat d'accueil la preuve de ces menaces. Une demande d'asile est normalement individuelle. Ce statut peut être « perdu » si la situation dans son pays a changé, si la personne y est retournée volontairement ou encore si elle a changé de nationalité.

- **Tout migrant n'est pas réfugié**

Le dictionnaire Larousse 2012 définit un « *migrant* » comme toute personne qui effectue une migration, c'est-à-dire qui se déplace volontairement dans un autre pays ou une autre région « *pour des raisons économiques, politiques ou culturelles* ». Le *Petit Robert* restreint la raison de ce déplacement au fait de « *s'établir* ». Dans les faits, les milliers de personnes ayant traversé la mer Méditerranée sont bien des migrants, car ils se sont déplacés d'un pays à un autre, même d'un continent à un autre. Parmi eux se trouvaient des personnes considérées comme réfugiés par le HCR (comme les Syriens). Les autres, de nationalités diverses, quittant un pays en développement pour chercher une vie meilleure en Europe, sont dits « migrants économiques » car « *ils font le choix du déplacement pour de meilleures perspectives pour eux et pour leurs familles* », explique le HCR. Tandis que les réfugiés, quant à eux, sont « *dans l'obligation de se déplacer s'ils veulent sauver leur vie ou préserver leur liberté* ».

Ce sont les migrants économiques qui sont généralement ciblés par les politiques dures en matière d'immigration. Le HCR regrette depuis plusieurs années que des mesures soient « *appliquées de manière indiscriminée et rendent très difficile, sinon impossible, l'entrée des réfugiés dans un pays où ils pourraient trouver la sécurité et le soutien dont ils ont besoin, et auxquels ils ont droit en vertu du droit international* ». Malgré tout, considérant que la majorité des migrants traversant la Méditerranée « *viennent de pays en guerre ou en proie à des violences et des persécutions (Syrie, Afghanistan, Irak, Erythrée, etc.)* », le HCR, contacté par le journal *Le Monde*, décrit le mouvement massif vers l'Europe comme « *une crise de réfugiés* ». Il utilise toutefois les deux termes, réfugiés et migrants, pour décrire la population dans son ensemble, assurant par exemple que, « *jusqu'à aujourd'hui, 292 000 réfugiés et migrants sont arrivés par la mer en Europe en 2015* ».

L'utilisation des deux termes est également le parti pris des organisations telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch ou encore la Cimade en France. Cette dernière fournit un accompagnement juridique aux migrants et tient, sauf exception, à privilégier le vocabulaire précis : des demandeurs d'asile peuvent être déclarés réfugiés en cas de réponse positive. « *Le terme de "réfugié" est très précis dans le droit international, alors nous ne l'utilisons que dans ce contexte*, explique Louise Carr, du programme des personnes déracinées à Amnesty International. *Mais il est vrai que le terme "migrant" est de plus en plus connoté péjorativement et recoupe beaucoup de situations très diverses* ».

- **Réfugiés des sites / camps aménagés**

Ce sont des personnes qui vivent dans espace temporairement construit par des gouvernements ou des ONG (Edwards 2015). Ces espaces humanitaires sont créés suites à une catastrophe ou une crise politique. Karimumuryango mentionne que les réfugiés du camp dès leur arrivée n'ont presque rien et par la suite, ils doivent compter non seulement sur l'aide humanitaire, mais aussi de leur propre initiative. Ils vivent dans un espace règlementé (Karimumuryango (2000).

- **Réfugiés hors sites**

Ce sont des personnes qui résident en dehors des sites aménagés, vivant dans les autres sites et villages d'accueil. Ils vivent de leurs propres moyens. Guichaoua, explique que les réfugiés hors camps ne sont pas assistés comme le reste et sont quelque fois autonomes (Guichaoua 2012).

- **Population hôte**

C'est l'ensemble de la population native de la localité qui donne leur hospitalité aux personnes étrangères. Cette population est constituée de la population camerounaise dans ces lieux d'asile.

- **Richesse**

C'est l'abondance des biens des valeurs ou des revenus. Elle concerne la production, la circulation et la consommation. Harribey définit la richesse comme l'ensemble des produits (biens et services) qui fournissent des valeurs d'usages qui proviennent du travail humain (rémunéré ou pas) ou de la nature. En d'autres termes la richesse est tout ce qui peut dans la société satisfaire un besoin (Harribey 2013).

- **Vulnérabilité**

C'est la description approximative des personnes ou des groupes de personnes défavorisés. Schroder-butterfill assimile la vulnérabilité à la pauvreté, la dépendance ou la fragilité (Schroder-butterfill 2013). C'est dire que les personnes vulnérables ont besoin d'aide et d'assistance.

III. DONNEES ET METHODES

Source de données

Pour réaliser cette étude, deux grands types de données ont été combinés, notamment les données secondaires et les données primaires. Les données primaires ont permis de parcourir la littérature existante sur la problématique de l'étude. Tandis que les données secondaires collectées à partir des méthodes quantitatives et qualitatives ont permis de recueillir les informations directement auprès des populations cibles. Ces dernières données sont originales et sont issues de l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur: «Baseline Assessment-Livelihoods zone mapping and Household Economic Approach », financée par le UNHCR et mise en œuvre par l'IFORD en 2016.

Méthodes d'analyses

Les données étant qualitatives et compte tenu des objectifs assignés à l'étude, l'analyse des contenus sera retenue. Il s'agira d'analyser les discours des enquêtés jusqu'à saturation de l'information, afin de mieux comprendre le phénomène étudié. Cette analyse qualitative s'appuiera également sur la constitution des tableaux synthétiques de Household Economy Analysis (HEA), qui est une approche initialement utilisée par le Food Economy Group dans divers pays du monde en vue de recueillir des informations sur les projets et les programmes de sécurité alimentaire. Cette approche est matérialisée dans cette étude par la « méthode des cailloux », de plus en plus utilisée en Sciences sociales, dans le but d'appréhender les informations sur les conditions de vie des ménages dans une zone donnée en vue de pouvoir les catégoriser en différentes catégories socioéconomiques selon qu'ils soient : Très pauvres, Pauvres, Moyens ou Nantis.

- **La détermination des groupes socioéconomiques par le Household Economy Analysis (HEA)**

Comme mentionné précédemment, l'approche HEA a été matérialisée dans cette étude par la « méthode cailloux » qui consiste en une quantification des ménages en des groupes socioéconomiques selon certains critères de production de richesses, spécifiques aux localités.

En effet, la quantification participative des groupes socioéconomiques dans l'approche HEA est réalisée à partir de la méthode cailloux par le biais des entretiens de groupe. En effet, une fois les critères généraux des moyens d'existence des ménages établis, des groupes de discussion sont organisés pour, d'une part confirmer ces critères et éventuellement en compléter la liste, et d'autre part pour préciser plus en détail le niveau de ces critères et quantifier les catégories socioéconomiques des ménages. Les tas de cailloux ont été proportionnellement repartis, 100 cailloux présentés devant les discutants représentent l'ensemble des ménages des populations réfugiées ou des populations locales. Ainsi, les tas de cailloux sont censés représenter les quatre catégories des ménages du plus pauvre au plus aisée. Il faut noter que ces différentes catégories de ménages à travers ces tas de cailloux, représentent bel et bien la grande majorité des ménages (et non pas des individus). Au finish si quatre groupes ont résulté de cette approche, la part de subjectivité sur la catégorisation participative des ménages pouvant être importante, les critères retenus de manière participative selon les spécificités de chaque zone d'étude ont été utilisés pour une modélisation à l'issue de laquelle quatre groupes socioéconomiques des ménages ont été catégorisés : Les 'Très pauvres' sont des ménages qui ne disposent d'aucun moyen de subsistance ni de production et sont tributaires de l'aide humanitaire ; les 'Pauvres' possèdent de moyens limités de production, les 'Moyens' disposent de moyens de production mais pas de façon suffisante et les 'Nantis' sont ceux des ménages qui ont des moyens suffisants de production et disposent d'une marge de manœuvre pour l'auto prise en charge.

Image 1 : Simulation à la méthode des cailloux



- **L'échantillonnage**

10 entretiens individuels ont été réalisés avec les leaders communautaires des villages hôtes, les travailleurs sociaux (les prestataires de services sociaux, de santé et des ONG) et les responsables des structures impliqués dans la réponse humanitaire, les chefs de communauté et de sites de réfugiés (anciens des villages et nouveaux des sites récents) et ceux des communautés hôtes ; 12 entretiens de groupe avec les membres des communautés hôte et ceux des réfugiés.

L'échantillon des entretiens individuels et de groupe est constitué : des jeunes filles et garçons (15-24 ans) ; des adultes femmes et hommes de 25 ans et plus. Cet échantillon a été stratifié selon les populations dans les sites. Ainsi, l'on distingue deux types de population ;

-Population hôte ;
-Population réfugiée.

Et des types de sites pour les réfugiés:

-Réfugiés dans le site ;
-Réfugiés hors site.

Tableau 1 : Structure de l'échantillon

Echantillonnage pour le Focus group discussion						
Critères de stratification	Population hôte	Population réfugiée	Total	Critères de stratification	Entretiens individuels	Total
Homme	1	2	3	Hommes	5	5
Femmes		3	3	Femmes	5	5
Garçons	1	2	3	Total	10	10
Filles	1	2	3			
Total	3	9	12			

IV. RESULTATS D'ANALYSE

Caractéristiques sociodémographique des populations de l'étude

- **La taille des ménages**

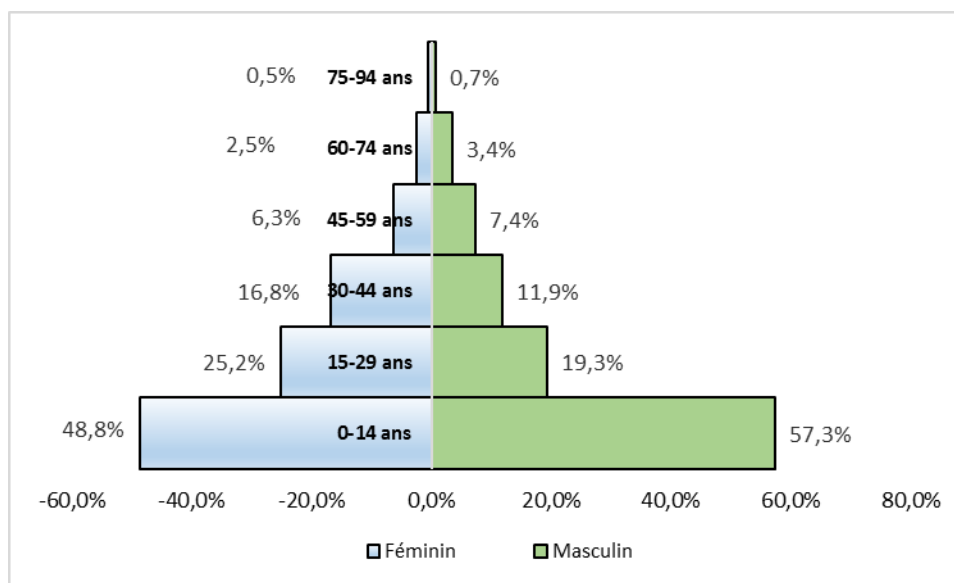
Dans l'ensemble de la population enquêtée, la taille moyenne des ménages est de 4,4 personnes, soit 4,3 chez les réfugiés et 4,5 chez les populations hôtes. Quelle que soit la catégorie de la population enquêtée, près de la moitié des ménages comptent 4 à 6 personnes (47,25 % dans l'ensemble, 45,75% chez les hôtes et 47,75% chez les

réfugiés). Les ménages de plus de 7 personnes sont moins répandus dans l'ensemble (13,85%). Cependant, ils sont un peu plus fréquents dans la population hôte (16,75%) que chez les réfugiés (13,50%). Par ailleurs, on constate que les ménages dirigés par les hommes comptent plus des membres que ceux dirigés par les femmes (HCR/IFORD 2016).

- **Structure par âge et par sexe de la population**

Dans l'ensemble, la population dénombrée est jeune. Un peu plus de la moitié (50,5%) de la population de la zone d'étude est âgée de 0-14 ans.

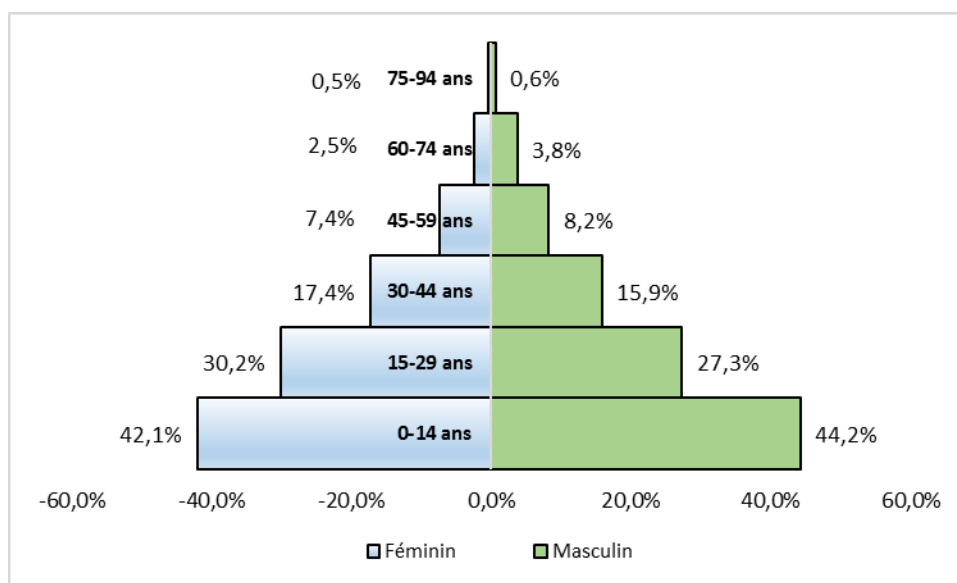
Graphique 1 : Pyramide des âges de la population réfugiée



La proportion des plus jeunes est élevée dans la population réfugiée (52,7%) que dans la population hôte (43,1%). Ceux âgés de 15-29 ans, 30-44 ans et 45-59 ans représentent respectivement 28,8%, 16,7% et 7,8% dans la population hôte et 22,5% ; 14,5% et 7,8% chez les réfugiés. La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus est identique, quelle que soit la catégorie de population, soit environ 3,6% de la population.

Selon le sexe des enquêtés, les résultats montrent que les hommes sont plus représentés dans les groupes d'âge 0-14 ans, 45-49 ans, 60 ans et plus quelle que soit la catégorie de population considérée. Par contre, dans les groupes d'âge 15-29 ans et 30-44 ans, les femmes sont plus représentées que les hommes (HCR/IFORD 2016).

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population hôte



- **Le rapport de dépendance démographique**

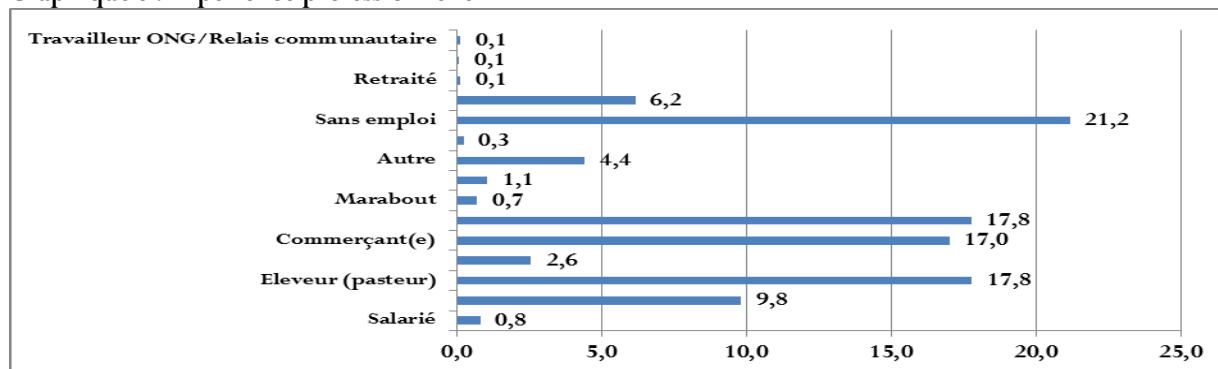
Dans l'ensemble, le rapport de dépendance démographique est de 1,13, c'est à dire que 100 personnes d'âge actif (15-64 ans révolus) prennent en charge quotidiennement 113 personnes des autres âges. Ce rapport est plus faible pour les populations hôtes que pour les populations réfugiées (respectivement 0,82 et 1,21). Ainsi, dans la population hôtes, 100 personnes d'âge actif supportent 82 personnes des autres âges, tandis que cette charge est de 121 personnes pour 100 réfugiés d'âge actif.

- **Caractéristiques socioéconomiques des populations de l'étude**

- **Expérience professionnelle**

L'expérience professionnelle des réfugiés peut être saisie par l'activité principale avant la crise dans le lieu d'origine. En effet, l'évaluation sectorielle de la réponse humanitaire et des besoins complémentaires des populations réfugiées et hôtes à l'Est et dans l'Adamaoua faite par l'UNFPA en 2014 a permis de cerner l'activité principale des populations réfugiées de la zone d'étude avant la crise dans le lieu d'origine. Ainsi, un peu plus de la moitié des réfugiés (53,8 %) avaient un emploi dans le lieu d'origine. Ils exerçaient pour la plupart comme éleveur (17,8 %), commerçant (17 %) et agriculteur (9,8 %). Les ouvriers journaliers constituaient 2,6 % et les artisans 1,1 %.

Graphique 3 : Expérience professionnelle

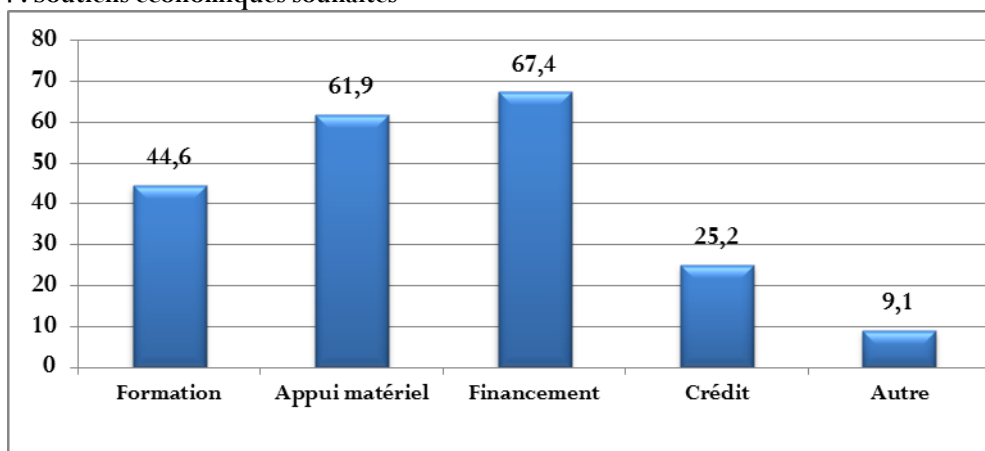


- **Soutiens économiques et types d'appui matériel souhaités**

Pour subvenir à leurs besoins, les enquêtés souhaitent obtenir des soutiens économiques. Parmi ces soutiens, les plus souhaités sont le financement des activités génératrices des revenus (67,4%) et l'appui

matériel (61,9%). Ceux qui souhaitent bénéficier des formations, des crédits et d'autres soutiens représentent respectivement 44,6%, 25,2% et 9,1%. L'appui matériel et le financement des activités génératrices de revenus sont plus sollicités par les répondants de sexe féminin (graphique 4).

Graphique 4 : Soutiens économiques souhaités



En s'intéressant aux appuis matériels souhaités, on constate que les matériels les plus sollicités sont : le matériel agricole (30,5%), les semences ou les engrais (29,8%), la terre pour pratiquer l'agriculture (27,5%) et le kit de couture (28,2%). EN outre, 19,6% des enquêtés souhaitent bénéficier du bétail pour l'élevage et 8,7% sollicitent un kit pour l'artisanat.

L'accès des populations aux services de bases

• Accès aux Finances

Très peu de ménages arrivent à constituer une épargne. Les ménages réfugiés semblent éprouver plus de difficultés. Ainsi, seulement 20,2% des ménages réfugiés nantis déclarent disposer d'une épargne contre 53,5% des ménages hôtes nantis. Quelques ménages reçoivent des transferts, particulièrement les ménages hôtes pauvres (12,5%) et les ménages hôtes de niveau de vie moyen (12,5%). Plusieurs ménages sont endettés : 22,4% des ménages réfugiés pauvres, 29% des ménages réfugiés de niveau de vie moyen, 30,8% des ménages réfugiés nantis, 42,6% des ménages hôtes pauvres, 42,6% ménages hôtes de niveau de vie moyen et 32,6% ménages hôtes nantis.

Tableau 2 : Accès des ménages des deux populations aux services de finances

Services de finances	Ménages des Réfugiés				Ménage sdes Hôtes			
	Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis	Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis
Epargne	0	9.7	11.8	20.2	0	50	49.1	53.5
Transfert	0	5.3	4.1	4.8	0	12.5	12.5	2.3
Endettement	0	22.4	29	30.8	0	42.6	42.6	32.6

• Recours aux soins de santé

Tous les ménages tels qu'ils soient font recours aux soins de santé lorsque leurs membres sont malades. Trois ménages sur cinq font recours au centre de santé publique de la localité, 64% à l'automédication, 22 au centre de santé du site, 20% à un tradipraticien ou guérisseur traditionnel, et 15% à un hôpital de district ou de référence.

Les réfugiés déplorent le fait que les soins médicaux ne sont plus gratuits. Ils ont déclaré qu'« au début, la prise en charge médicale des réfugiés étaient gratuite mais maintenant, on nous demande de payer. Alors qu'ils savent qu'on n'a rien... ». Cette situation expliquerait le fait beaucoup de ménages des

réfugiés font recours à l'automédication. C'est pareil avec les soins des enfants. Les enquêtés ont affirmé à cet effet que « maintenant même avec un bébé à l'hôpital, tu dois payer les médicaments. Le personnel soignant 'arrêtent de nous répéter que la gratuité des soins est finie... ».

- **Accès à l'éducation des enfants d'âge scolaire (6-14ans)**

Presque tous les ménages (97,5%) déclarent avoir des enfants d'âge scolaire en leur sein. La scolarisation de ces enfants n'est cependant pas universelle. Près de 30% des ménages ont déclaré n'avoir pas envoyé tous les enfants d'âge scolaire à l'école au moment de l'enquête. Les raisons de la non-scolarisation des enfants varient selon le niveau de vie des ménages. Pour les ménages pauvres c'est l'insuffisance de moyens financiers qui empêche l'inscription des enfants à l'école. Pour les ménages de niveau de vie moyen, les enfants ne vont pas à l'école à cause de l'éloignement de celle-ci et de l'âge de l'enfant pour aller à l'école.

- **Accès à l'état civil**

Seulement 35% des enfants de moins de cinq ans possèdent (29,5%) ou sont en cours d'avoir (5,1%) un acte de naissance. L'acte de naissance est déclaré perdu dans 25,5% des cas. Les principales raisons évoquées pour la non-possession d'un acte de naissance sont le cout élevé ou la lenteur administrative de la procédure (36,4%), l'ignorance de l'utilité (32,7%), et l'éloignement des services d'état civil (5,5%). Du côté des réfugiés, beaucoup ont perdu leur document dans leur périple avant d'arrivée au Cameroun. Un agent humanitaire interviewé sur la question d'état civil déclare que: « la majorité des réfugiés que vous voyez n'ont pas leur acte de naissance, ni même un document officiel d'identification. Lors d'établissement des cartes de réfugiés, on était obligé d'estimer les âges des individus avec l'aide de leur proche ». Il ajoute aussi « en ce qui concerne les enfants nés ici, nous avons mis en place un système de registre d'enregistrement des naissances sur les sites afin de permettre la délivrance des actes de naissance aux nouveau-nés... »

Comme précédemment mentionné, l'Économie des Ménages (AEM) est une approche permettant d'appréhender la réalité des ménages dans une population donnée et elle permet de mieux comprendre le niveau de vie des populations afin de les catégoriser en groupes socioéconomiques. Pour ce faire, cette étude s'intéresse aux richesses des ménages, les éléments retenus pour cet exercice seraient de voir les possibilités qu'ont les membres des ménages de subvenir à leurs besoins et de voir quels sont les stratégies de résilience développer mise en place en cas de soudure.

Critères de richesses chez les populations hôtes

On notera que la richesse est relative en fonction de type de ménages selon qu'ils soient des réfugiées ou des autochtones. Par ailleurs, ces ménages ne disposent pas de mêmes privilèges. Plusieurs éléments permettent de les distinguer et de les catégoriser selon les opportunités offertes par chaque localité.

- **Caractéristiques de l'habitat et les matériaux de construction**

En ce qui concerne les caractéristiques des maisons, elles sont faites des matériaux durables avec un certain confort y compris l'eau et l'électricité et les sources d'approvisionnements en eau potable. De manière générale, les caractéristiques de l'habitat déterminent la catégorie sociale des ménages. En d'autres termes, les maisons sont en fonction de groupe économique auquel appartient le ménage selon qu'il soit : très pauvre ; pauvre ; moyen ou nanti.

- **Possession de biens dans le ménage**

Les ménages des autochtones se caractérisent par les possessions des biens de toute sorte qui sont entre autres des appareils électroménagers : réfrigérateur, télévision, radio, cuisinière, etc. ces biens peuvent être de s biens productifs tels que sont les motos, voiture, moulin, groupe électrogène, maisons en location, etc.

- **Possession de terres/du champ**

De manière globale, les populations autochtones ou les populations hôtes possèdent toutes des terres. Chaque ménage en dispose par acquisition ou par legs. Elles sont d'ailleurs chez elles et si elles n'en possèdent elles peuvent en hériter comme patrimoine familial. Ce qui leur donne la possibilité d'être propriétaires terriens, propriétaires des maisons, etc. En plus d'avoir une maison d'habitation, beaucoup d'entre elles ont une ou des maison(s) en location ou utilisable à d'autres fins.

Etant donné que l'agriculture reste la principale activité de productions des populations de l'Est, chaque ménage dispose au moins d'un champ. En plus des individus s'associent pour faire les cultures en groupement ou coopérative. Ils font deux types de cultures : les cultures vivrières et maraichères destinées à la consommation familiale et les cultures de rentes destinées à la vente. Les variétés de semences pour les cultures de rentes sont : le tabac, le manioc, la banane plantain, le piment, le taro, l'igname, etc. Les cultures vivrières sont constituées de légumes, de gombo, de tomates, etc. C'est-à-dire les cultures de rentes se font à grande échelle et celles familiale se font sur une petite étendue.

- **Possession du bétail**

A côté des terres, il y a la possession des animaux de basse-cour destinés au petit élevage ou l'élevage domestique, notamment, les troupeaux de volailles, porcins, caprins, bovins, etc. Cette possession dépend du niveau de vie des ménages. Les ménages des populations hôtes pratiquent plus l'élevage domestique. Souvent les animaux n'ont pas d'étables et errent dans les cours du village. Ceux qui font l'élevage à grande échelle ne sont pas nombreux. Cet élevage est généralement constitué de cheptel de bœufs, ovins, etc. Le nombre de troupeaux est très significatif et est lié au niveau de vie du ménage. Les ménages nantis peuvent disposer d'un troupeau d'au moins 100 têtes de bœufs, ayant l'accès au pâturage pour les bœufs et une possibilité de mettre les animaux à l'abri les animaux domestiques dans des étables.

- **Commerce général (à petite/grande échelle)**

En plus des biens possédés, les populations hôtes font le commerce. Ils font le petit ou le commerce général.

- **Capacité d'auto prise en charge des ménages**

Les activités énumérées ci-dessus donnent une marge de manœuvres accrues aux ménages de la population hôte à s'auto prendre en charge. Ces activités leur font générées de revenus et les mettent en abris de certaines difficultés. Ils peuvent financer les dépenses relatives à leurs besoins fondamentaux ; accès aux terres et autres services de base : santé, éducation des enfants et formation pour les jeunes, etc.

Critères de richesses chez les populations des réfugiés

En venant aux critères de richesses chez ces derniers, il est important de souligner qu'à contrario de ce qui précède, un aperçu général sur les situations des populations réfugiées montre que celles-ci sont considérées comme des populations « étrangères ». Les réfugiés sont unanimes sur le fait qu'ils ont perdu leur identité en arrivant sur le lieu d'asile. Désormais ils sont obligés d'accepter leur nouvelle identité, jugée de péjorative avec la désignation en sango « azo so a kpe bira », « les réfugiés » en français. Ils ont déclaré à cet effet que : « dès notre arrivée, la population hôte nous qualifie de réfugiés. Ce nom nous fait mal, parce que cela nous fait perdre notre dignité d'homme d'autant » avaient déclaré unanimement les réfugiés de Yokadouma. Ils ajoutent ceci : « là où tu nous vois là... moindre chose dans cette ville, on dit ce sont les réfugiés. Quelqu'un commet un délit au lieu de vérifier son identité, on n'accuse d'abord à tort les réfugiés avant de faire toute vérification. Voilà ce qui détermine notre quotidien ici ». Tout ceci augmente le degré de vulnérabilité des populations réfugiées par rapport à la population hôte.

- **Possession des biens dans le ménage**

Comme mentionné ci-haut la majorité des réfugiés logés sur des sites aménagés par des ONG humanitaires, dispose d'un abri avec les mêmes caractéristiques. Ils vivent sous des tentes en bois ou des abris en bâches et planches. Certaines disposent de maisons en briques avec pailles comme toitures. Les bénéficiaires de ces maisons sont des familles nombreuses ou des personnes âgées. Disons que le critère d'octroi reste très sélectif.

La plupart d'entre ces ménages ne disposent pas de biens dans le ménage mais pour ceux qui les possèdent, c'est en fonction de leur niveau de vie. Sinon, chaque ménage dispose, juste de nattes, couvertures, ustensiles de cuisines, fournies par les ONG humanitaires. En dehors ces choses, les ménages moyens et nantis peuvent se procurer d'autres biens à usage familial : poste radio, poste téléviseur ; chaise plastique, téléphone portable, lits avec matelas, panneaux solaires, etc. Tandis que ceux qui sont très démunis ne peuvent pas s'offrir ce luxe et se contentent juste de ce qu'ils reçoivent comme aides humanitaires.

- **Possession des biens productifs**

Certains ménages des réfugiés possèdent de biens productifs ou des biens à usage commercial. Cette possession de biens dépend du fait que le ménage soit très pauvre, pauvre, moyen ou nanti. Ces biens sont souvent les : moto ou vélo en activité, moulins à transformation des produits agricoles, groupe électrogène pour la charge des téléphones ; téléphones en activité (call box) ; ordinateur portable pour le transfert des chansons, les kiosques, vidéo club, etc. en plus de ces biens, les ménages moyens ou nantis disposent pour la plupart des champs. Ces derniers ont la possibilité de s'offrir des espaces/terrains temporaires payés ou en location pour faire leur culture de subsistance : culture vivrière. On distingue également ceux qui n'ont rien mais qui se sont joints aux natifs des villages d'accueil dans les coopératives locales en vue d'avoir de quoi se nourrir. Un réfugié a affirmé à cet effet : « je n'ai pas de moyen et je suis père de famille. Je ne vais pas seulement attendre l'aide humanitaire qui devient déjà rare. Quand le chef de village a informé notre communauté qu'il donne la possibilité aux réfugiés qui le souhaitent de bien vouloir intégrer leur coopérative villageoise, je n'ai pas hésité de me rallier aux autres. Car en le faisant, aujourd'hui j'ai de quoi à nourrir ma famille. Et peut être inshallah (s'il plaît à Dieu), en travaillant dur dans cette coopérative, je pourrais gagner la confiance du chef, qui pourrait m'accorder une portion de terre pour faire mon propre champ. Il me l'a déjà promis ».

- **Possession du bétail**

En ce qui concerne l'élevage comme activité principale des réfugiés. On peut noter qu'au moins 50% des populations réfugiés de l'Est sont des éleveurs mais convertis dans le petit commerce. Beaucoup ont perdu leurs troupeaux pendant les rudes périodes de la traversée de la frontière. Soit ils ont vu leurs bétails vandalisés par les bandits, soit les bétails n'ont pu tenir aux conditions de transhumance peu favorables. Ceux qui ont réussi à les faire traverser se sont confrontés aux problèmes de pâturages et de changement de lieu. Ce qui a causé des épidémies décimant ces troupeaux. C'est ce que déclare un réfugié ex-éleveur en partageant sa douloureuse expérience : « vraiment la guerre n'est pas bien. Moi, j'avais réussi à faire traverser la frontière avec plus de 200 bœufs, 120 moutons. En arrivant ici, je me suis confronté aux problèmes de pâturages et un gros problème de manque de vétérinaire dans la localité. J'essayais de faire ce que je peux, hélas compte tenu de la mauvaise adaptation des animaux au nouvel environnement et comme toutes les conditions n'étant pas réunies, ils n'ont pas survécu à l'épidémie qui les avait tous décimés. C'était très dur pour moi... mais ainsi va la vie. Je suis déjà passé à autre chose ». A-t-il encore ajouté, je n'étais pas seule dans cette situation.

Même ceux qui disposaient de petits bétails, comme moi, se sont confrontés aux mêmes difficultés. Faute de moyens pour construire des étables ces animaux domestiques erraient ici sur le site. Une épidémie est venue les décimer tous. Nous sommes restés les vides». Tous ceux qui se retrouvaient dans cette situation ont essayé de se rapprocher des éleveurs d'ici pour servir de médiateurs entre eux et les

clients qui viennent acheter les bœufs. Ces clients peuvent être des particuliers ou des bouchers. C'est comme ça que nous essayons de nous défendre contre la misère, ont-ils déclaré.

Un autre réfugié de rajouter que c'est maintenant que les gens commencent à se reconstruire progressivement dans l'élevage de la bassecour en milieu des réfugiés, après des lourdes pertes connues par nos frères à leur arrivée. On s'en souviendrait toujours. Les seules personnes qui s'en sortent mieux sont les premières vagues des réfugiés arrivées avant 2013 et qui vivent pour la plupart hors site. Ces derniers bénéficient d'autres privilèges que non pas leurs homologues venus après.

- **Petit commerce**

La majorité des réfugiés sont encore très jeunes et dynamiques. Selon le rapport de l'étude sur les économies des ménages menée par l'IFORD en 2016, ils ont en moyenne entre 15-25 ans et leur proportion est élevée dans la population réfugiée (52,7%) que dans la population hôte (43,1%). Ceux âgés de 15-29 ans, 30-44 ans et 45-59 ans représentent respectivement 28,8%, 16,7% et 7,8% dans la population hôte et 22,5% ; 14,5% et 7,8% chez les réfugiés (HCR/IFORD 2016).

Ces jeunes quel qu'ils soient dans les sites ou hors sites sont absorbés dans le petit commerce et la débrouillardise. « Tous les kiosques ou boutiques que vous voyez au bord de la route appartiennent aux réfugiés. Même les chauffeur de taxi moto sont des jeunes réfugiés », disait une population hôte. Et un réfugié de confirmer ce fait en déclarant qu' : « on était des commerçants avant de venir ici. Quand on était arrivé, on avait déjà nos petits fonds de commerce. C'est ainsi qu'est venu l'idée de commencer quelque chose pour pouvoir en survivre. Et c'est ce que nous avons fait. Vous voyez vous même les fruits. Nos services ne sont pas bénéfiques seulement à nos compatriotes réfugiés mais aussi à la population hôte qui se dit soulager d'avoir les produits de premiers nécessités à porter des mains et en tout temps. Or entre temps, pour s'approvisionner, il fallait se déplacer en dehors de notre village ou attendre le jour du grand marché hebdomadaire pour pouvoir le faire. Maintenant on a tous sur place. »

Pour une autorité locale qui s'est également prononcée sur la question a affirmé qu'elle est ravie de la cohésion sociale entre populations hôtes et réfugiés. Elle reconnaît que c'est grâce à la présence des réfugiés dans sa localité que celle-ci est devenue promptement grande. Par ailleurs, elle ne souhaite pas qu'ils partent de là. A-t-il ajouté : J'ai demandé à ceux qui le souhaitent de s'intégrer dans les activités de leur choix et de pouvoir vaquer librement à leurs occupations.

Il est à noter que pour le petit commerce qu'il y a ceux qui le font à leur propre compte mais il n'en y a ceux qui ont été bénéficiaires des fonds de commerces octroyés par des programmes humanitaires relatifs aux activités génératrices de revenus. Ainsi, comme on peut le remarquer des boutiques ou kiosques des réfugiés sortent comme des champignons.

- **Création des kiosques/boutiques à usage commercial**

L'arrivée des réfugiés dans leur lieu d'asile a été à l'origine de la création de nouvelles activités : le petit commerce et la débrouillardise. Ces réfugiés ont apporté des changements radicaux dans ces lieux d'accueil à travers l'exportation de leur culture mais surtout des activités qu'ils menaient auparavant. Beaucoup se sont lancés dans le petit commerce. Un chef de village de l'Est, avait déclaré ceci : « depuis que ma communauté et moi avons accueillis les réfugiés centrafricains, les activités économiques se sont très vite développées ici. Auparavant, le village ne disposait pas d'un marché, chacun vendait ses produits de récoltes devant sa maison, mais maintenant oui, on a un grand marché là à côté ou tout le monde s'y retrouvent pour vendre ses marchandises : réfugiés et populations hôtes s'y côtoient chaque semaine. Et même les gens des villes avoisinantes et ceux de Yaoundé viennent ici s'approvisionner en vivres ». A-t-il ajouté, pour avoir fait bon accueil à ses étrangers, cela renforce les liens fraternels entre les deux peuples en parfaite cohésion sociale. « Comme vous pouvez constater, ils se sentent chez eux (en parlant des réfugiés), le petit centre commercial (l'espace aménagé en bordure de route, derrière le

site des réfugiés, là où vous écoutez la musique là) s'est agrandi à cause d'eux. Ils font des services de recharges de batterie de téléphones, et autres activités liées à la numérique (transfert de chanson dans les téléphones, vente des téléphones, paramétrage et installation des applications dans les téléphones, l'ouverture de petit vidéo club). Tout ceci met de l'ambiance dans mon village. Il y a aussi les petites boutiques alimentaires là, les populations peuvent se procurer des produits de premières nécessités sans pour autant se déplacer. Je suis content de ce que leur venue ait apportée à mon village ».

En dehors de ceux-là, il y a des femmes qui mènent leurs petites activités économiques à part. Elles sont nombreuses à auto financer leurs activités grâce aux tontines (activités de groupe) ou des petites activités individuelles. Parmi elles, existe celles qui sont bénéficiaires des subventions ou crédits octroyés par les ONG humanitaires, qu'on peut compter du bout de doigt. Sommes toutes, elles mènent ces activités pour soutenir leur famille. Lors des discussions de groupe avec elles, elles ont déclaré que: « Nous les femmes sommes des piliers de nos foyers, ne pouvant pas rester bras croisés. Nous faisons tout pour subvenir aux besoins de nos familles. A l'instar des hommes, nous vivons des fruits de nos mains. Parmi nous on retrouve celles qui font des beignets, de la bouillie, celles qui vendent au marché, celles qui font la coiffure ou la couture, la restauration, etc. ». Elles ont déploré le fait les dons humanitaires ne sont pas spécifiés selon le genre, ce qui est contraire à leur culture. Par conséquent, elles sont conscientes du fait que certaines activités sont masculines compte tenu de leur exigence.

- **Réfugiés vivant hors site**

Comme définit ci-haut, les réfugiés vivant hors site sont aussi des demandeurs d'asile comme leur homologue vivant dans les camps aménagés. A la seule différence qu'ils étaient arrivés dans les communautés d'accueil un peu plutôt, depuis 2003. A leur époque, comme il n'y avait pas d'affluence, ils ont dû bénéficier d'assez de privilèges plus que tous ceux venus après eux. Beaucoup d'entre eux avaient eu la chance de traverser avec leurs biens et autres possessions. Ce qui leur a donné l'opportunité de vite s'installer. Il faut remarquer qu'il existe de petites tensions entre ces deux catégories de réfugiés. A leur propos, un réfugié sur site faisait cette révélation : « est ce que vous pouvez comprendre pourquoi nos propres frères nous traite péjorativement « de réfugiés alors que nous sommes tous dans la même situation de vulnérabilité...? ». Comme ils se sentent plus proche de la population hôte, ils se croient déjà plus supérieurs à nous parce qu'ils ont des champs, ils mènent tranquillement toutes leurs activités. Voilà qu'ils nous rendent la vie difficile ».

Du côté des réfugiés vivant hors site, « ceux qui sont dans les sites nous envient pour rien puisque nous tous nous ne sommes pas chez nous. Eux au moins, ils sont pris en charge par des ONG humanitaires et bénéficient des aides humanitaires. Alors que nous, nous travaillons très dur pour gagner notre vie ». Après tous, nous dépendant tous du HCR ont-t-ils ajouté ».

Contrairement aux réfugiés sur site, ceux hors site ont la possibilité de se déplacer et de vaquer librement à leurs occupations ainsi qu'à leur déplacement. Cependant, ceux dans le site sont contraints d'obtenir des permissions de la part du gestionnaire de camp/site avant d'effectuer tout déplacement. En dépit de ces petites considérations entre ménages de réfugiés, il est à relever que la vie au quotidien dépend de la capacité de chaque ménage de faire à ces besoins. Puis qu'il existe des ménages ayant de moyens de se loger à leur propre compte.

Comparaison des ménages des populations hôtes avec ceux des populations de réfugiées

Bien que le mouvement de déplacement des populations génère des gains, la plupart des réfugiés déclare avoir un degré de bien être inférieur à celui des populations d'accueil pour diverses raisons (OIM 2013, HCR/IFORD 2016). Ce qui conforte la thèse du HCR selon laquelle « généralement, les réfugiés tendent moins que les personnes nées dans le pays à se déclarer satisfaisant de leur vie. Ils estiment qu'ils

sont moins bien lotis financièrement et ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux » (HCR 2014).

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue est que la population hôte dans l'ensemble est chez elle. Les membres de cette communauté bénéficient des patrimoines ou legs laissés par leurs ancêtres et ils jouissent de certains droits comme le droit à la citoyenneté dont les réfugiés n'ont pas, il y a le droit au travail, le droit à la propriété, le droit à la libre circulation : la liberté d'aller et de revenir, etc. En outre, il est à noter qu'ils disposent également des droits de posséder des terres et de sa mise en valeur, des droits à l'entrepreneuriat, etc.

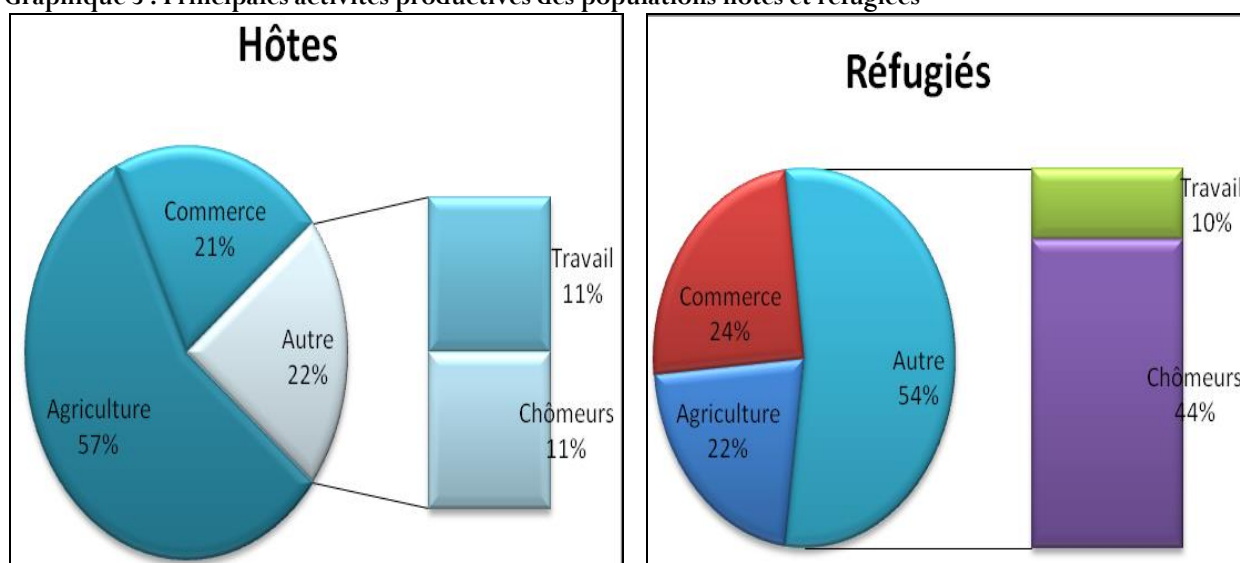
Cependant, les populations des réfugiés sont hors de leur pays, vivant dans une grande précarité en dépendant totalement des aides humanitaires. Elles disposent de liberté réduite et ont besoin d'autorisation pour faire quoi que se soit. Leur situation financière médiocre est liée à leur difficulté à avoir la possibilité à mener une activité génératrice de revenus stable. Cette situation fait qu'ils se sentent plus en insécurité que les autochtones du pays d'accueil. Toutefois, cela pourrait être amélioré en fonction de l'intensité des actions humanitaires menées.

- **Principales activités de production des populations**

En tenant compte de l'occupation principale des membres des ménages au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, les principales activités varient selon la catégorie de population. Toutefois, on peut relever que l'occupation dominante dans les deux sous populations est celle constituée par les études qui représente 38,2 % des réfugiés contre 28 % des hôtes. Cela peut s'expliquer par la jeunesse de la population des réfugiés qui représente 52,7% contre 43,1% des jeunes de la population d'accueil selon la pyramide des âges, voir graphique 5 ci-après.

L'agriculture, le commerce et l'emploi salarié constituent les trois activités principales les plus citées par la population hôte, soit respectivement 57%, 23% et 22% pour les autres activités. Les trois activités les plus régulières chez les réfugiés concernent également le commerce (24%), l'agriculture (22%), mais aussi les petites activités souvent journalières (54%). La proportion des chômeurs est plus élevée parmi les réfugiés (44%) que les hôtes (11%). Celle de ceux qui ont déclaré faire un travail est de 11% chez les hôtes et 10% chez les réfugiés.

Graphique 5 : Principales activités productives des populations hôtes et réfugiés



Dans l'ensemble, les femmes participent presque autant aux activités agricoles que les hommes (respectivement 9,30 % et 10,8 %). Elles sont globalement plus impliquées dans les petites activités commerciales que les hommes (respectivement 13,0 % et 6,1 %). Cette tendance est vérifiée quelle que soit la catégorie de population.

- **Possessions des biens**

On a vu précédemment les types de biens possédés par les ménages des réfugiés et ceux possédés par les ménages des populations autochtones. Il ne serait pas judicieux d'en faire une comparaison à partir de ces éléments mais comme l'objectif de l'étude était de montrer la vulnérabilité des populations réfugiées. On se permet de faire ce jeu, juste dans le souci de présenter les choses telles qu'elles sont afin d'attirer l'attention des décideurs. Ainsi, on s'en tient aux biens jugés basiques possédés et utilisables. Le tableau 2 ci-après indique que le seul bien utilisable par tous les ménages en dehors du ménage des Très pauvres reste le téléphone portable : au moins 60% des pauvres parmi les réfugiés en possèdent contre seulement 57,5% de cette même catégorie de ménage dans les populations hôtes. Cela démontre combien l'envie incessante de joindre les autres reste importante dans n'importe quel type de ménage. Pour les concernés, même s'ils ne possèdent rien mais restés ouverts au monde n'est plus une question de lux. En ce qui concerne les biens coûteux, seuls les ménages moyens des populations hôtes ont pu se procurer de groupe électrogène : respectivement 22% et 10,5% des ménages moyens et nantis ont pu s'en procurer contre 5% des ménages nantis des populations de réfugiés (voir tableau 3). Cela démontre l'inégalité existant entre le type des ménages.

Tableau 3 : Possession des biens et outils de production selon le groupe socio-économique dans les ménages des populations réfugiées et populations hôtes

Biens possédés par les ménages	Ménages des Réfugiés				Ménages des Hôtes			
	Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis	Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis
Pousse-pousse	0	0	0	0	0	0	25	55,8
Motocyclette	0	0	11	15	0	0	10	41,2
Bicyclette	0	0	0	9,5	0	4,7	16,7	25
Foyer amélioré	0	0	11,1	9,5	2	4,2	15,9	46,7
Téléphone portable	0	60	66,7	72,1	35	57,5	70	96,2
Poste téléviseur	0	0	0	2,5	0	2,5	5,5	15,9
Poste Radio	0	0	7,4	9,5	7,5	22	33	42
Groupe électrogène	0	0	0	5	0	0	10,5	22,0

La lecture de ce tableau fait remarquer l'écart existant entre les ménages des réfugiés et ceux des populations hôtes. La possession des biens dans un ménage a une implication financière qui varie selon le groupe économique auquel appartient ce ménage. C'est pourquoi un ménage pauvre chez les réfugiés ne peut avoir les mêmes privilèges qu'un ménage pauvre de la population hôte.

- **Dons humanitaires**

Les dons humanitaires sont constitués des objets en nature ou en espèce octroyés par des organisations humanitaires aux réfugiés. Ces dons en nature sont constitués des vivres, des kits d'installation (bâche, planche, ustensile de cuisine, etc.), kits sanitaire et hygiénique (savon, détergent, eau de javel, serviettes hygiéniques pour femmes, habits pour nouveau-nés, etc.), kits agricoles (semences pour la culture, matériels de champs, etc.), kits de formations (pâtisserie, savonnerie, couture et coiffure, etc.). Ils peuvent être en espèce, à l'exemple des fonds octroyés aux réfugiés, destinés aux activités génératrices de revenus. Les dons humanitaires en vivre restent d'ailleurs d'un soutien indéfectible pour les réfugiés. Une fois, après les avoir reçu, les ménages décident de vendre une partie ou de garder la totalité.

Généralement les ménages très pauvres se livrent à cette activité. Ils revendent les vivres distribués ou en font échanger avec d'autres pour pouvoir se procurer des aliments à leur convenance. Ils font les trocs avec les populations autochtones contre les produits locaux. Ils soutiennent que : « qu'on ne peut pas manger tous les jours le riz...c'est pourquoi on échange nos produits contre le sucre, la viande, les légumes ou le manioc. De fois, on décide de vendre une partie de nos vivres juste pour prendre l'argent et investir ailleurs ». Les populations d'accueil apprécient ces échanges à vil prix qui les arrangent tant.

Tout compte fait, il existe plusieurs types de dons humanitaires mais les premiers bénéficiaires sont les réfugiés tandis que les populations hôtes se sentent lésées dans la distribution. Pour leur part, elles estiment qu'avec l'impact de la pression démographique des réfugiés sur leur localité, cela n'est pas sans conséquence sur leur environnement et a fait augmenter leur vulnérabilité. « Les réfugiés sont venus envahir notre monde et commencer à nous polluer l'environnement », disaient-ils. Ils rentraient déjà en brousse couper les bois de chauffe pour revenir les vendre. Cet acte s'il n'est pas stoppé peut entraîner à la longue une désertification ou une déforestation.

A propos des dons humanitaires, comment doit-on seulement penser à eux (réfugiés) et nous (populations hôtes) laisser ? C'est injuste ce que font le HCCR et les ONG humanitaire qui viennent ici. Pour leur part les réfugiés sont tous unanimes qu'on devrait diriger les aides humanitaires à l'endroit des populations hôtes. « Nos responsables devraient aussi penser aux autochtones qui nous accueillent chez eux. Si tu as deux enfants et que tu te soucies seulement de l'un au détriment de l'autre cela peut engendrer les conflits. S'ils sont en colère contre nous (les réfugiés), cela peut gâcher notre vivre ensemble. C'est pourquoi il est important de penser aussi aux populations hôtes dans l'assistance humanitaire ». Les discutants ont par ailleurs déploré le fait que beaucoup de ces dons ne correspondaient pas à leurs besoins réels. A la question de savoir s'ils sont pour ou contre ces dons quelle que soit leur nature ? Les réponses des répondants étaient un « Non » catégorique. Pourquoi NON ? Réponse des réfugiés : « le jour où il n'y aura plus de dons, ouvrez grandement les portes des morgues et des hôpitaux pour ramasser les cadavres. Les cadavres on en comptera ce jour par milliers sans compter les malnutris « ngbéré »...puisque la majorité des réfugiés est très pauvre et sans ressource ».

Un agent humanitaire donne son avis sur cette problématique en faisant comprendre que 80% des dons distribués sont destinés aux réfugiés et seulement 20% vont aux populations d'accueil. Malheureusement ces 20% ne constituent pas forcément des dons en espèce ou en nature, ils sont donc repartis dans les recrutements du personnel, la mise à disposition d'infrastructures publiques (point d'eau, aménagements des toilettes, structure sanitaire et autres services publics) dans les localités d'accueil. Cet agent déplore aussi le fait que les populations hôtes soient les plus lésés dans la répartition des dons humanitaires. Par ailleurs, il relève le fait que les populations oublient que la phase des urgences est terminée et qu'il serait judicieux à chaque type de ménage de passer au cap de résilience ou d'autonomisation. Car avant -t'il ajouté, les populations veulent toujours tendre les mains en oubliant que l'assistanat à une limite.

V. DISCUSSIONS DES RESULTATS

Cette étude permet d'examiner les critères de production de richesses selon le type de ménages dans les communautés d'accueil ainsi les stratégies et les capacités de résilience à partir de quelques éléments substantiels. Il ressort des analyses que l'acquisition des biens productifs ou à usage familial dépend de la capacité du ménage à s'en procurer. Seuls les ménages capables peuvent les posséder en fonction des besoins spécifiques de chaque ménage. Cette acquisition peut être également fonction de la taille du ménage, des principales activités menées et du nombre des personnes actives dans le ménage qui impactent sur la production de richesse dans les ménages.

L'approche HEA à travers la méthode cailloux a révélé que les ménages de petite taille compte environ 3 à 5 personnes catégorisés parmi le groupe des 'Nantis' sont plus enclins à une auto prise en charge contrairement aux ménages 'Très pauvres' et 'Pauvres' qui regorgent respectivement 12,5 à 10 personnes par ménage. Si un ménage à plus de membres, il lui sera difficile de répondre aux besoins fondamentaux de ses membres, par conséquent les possibilités de s'offrir un certain confort et de s'auto prise en charge sont limités.

L'autre élément de production de richesses dans les ménages est le nombre des personnes actives dans le ménage. Il ressort des discussions de groupes et des entrevues individuelles que le nombre de personnes actives, c'est-à-dire celles qui portent l'économie des ménages ne sont pas beaucoup, en moyenne 2 personnes par ménages. On retrouve au moins 1 personne active par ménage dans les ménages Pauvres ou Très pauvres ; 2, 5 personnes actives dans les ménages Moyens ou Nantis. Disposer d'un ménage de grande taille est une bonne mais satisfaire les besoins fondamentaux des membres demeure grand un challenge pour les ménages Très pauvres ou Pauvres.

Toujours à propos des personnes actives dans le ménage, elles sont des acteurs de développement de chaque ménage à travers les activités principales menées. Pour ce qui est des populations hôtes, au moins plus de 90% sont des agricultures. Bien que 50% parmi eux ont d'autres activités parallèles (autres services, entrepreneuriat, etc.). Par contre parmi les réfugiés beaucoup sont ceux qui dépendent des assistances humanitaires au moins 45% de ménages très pauvres pour la plupart contre 30% des pauvres, 15% des moyens et seulement 10% des nantis qui se sont lancés dans les petites activités génératrices de revenus. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de jeunes non occupés et qui errent à longueur de journée dans les sites. Pour fuir l'oisiveté, quelques uns parmi eux occupent leur temps à faire des briques et les revendent à l'ONG chargé de shelters. Mais d'autres malheureusement passent leur temps à attendre. Les noms de ces derniers sont fréquemment cités dans des cas de banditismes ou de vols enregistrés sur les sites. Ce sont ceux-là qui ont besoins d'apprendre des petits métiers afin de garantir leur avenir.

L'aide humanitaire commence déjà à s'amenuiser, beaucoup estiment qu'elle n'est pas adaptée aux besoins vitaux des populations. Les réfugiés de leur côté se plaignent des insuffisances de ces dons. Alors que les populations hôtes à leur tour les envient. Ils espèrent pouvoir en bénéficier un jour. Certains réfugiés estiment qu'au lieu des dons on pouvait leur apprendre des métiers, c'est-à-dire leur apprendre à se prendre en charge eux-mêmes. Ils déplorent le fait qu'ils ont les mains liées ce qui les maintient dans une dépendance totale. D'autres réfugiés par contre, pensent que si on arrêta l'aide humanitaire cela causerait une catastrophe sans pareille. Car après tout, ces aides restent pour beaucoup un grand soulagement et la seule source d'approvisionnement. Or ce qu'il faut ne pas oublier c'est que chacun devrait se battre pour gagner son pain quotidien et de faire sortir sa famille de la précarité. Il est urgent de préparer les esprits dans ce sens.

CONCLUSION

Cette étude examine les critères de production des activités génératrices de revenus dans les ménages des populations hôtes et populations des réfugiés dans leur communauté d'accueil.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie des populations des réfugiés mais aussi celles des populations hôtes afin de permettre aux politiques et/ou décideurs et autres institutions internationales afin de leur apporter de l'aide humanitaire conséquente et adéquate selon leurs besoins spécifiques. De manière spécifique, elle vise à :

- (i) Fournir des informations sur le niveau de vie des ménages des populations d'accueil et de réfugiés ;
- (ii) Fournir les informations sur les critères de richesses chez les populations hôtes les populations des réfugiés ;
- (iii) Comparer les ménages des deux populations selon les critères de richesse dans les communautés d'accueil.

Il ressort des analyses que les critères de richesses sont véritablement relatifs et varie d'un type de ménage à un autre. D'où le choix de certains éléments basiques des conditions de vie des populations a été

retenu dans les critères permettant de catégoriser les ménages selon les groupes économiques. A chaque groupe social ou chaque type de ménage correspond une stratégie spécifique de résilience puisqu'il n'existe pas une stratégie commune à tous. Chaque ménage essaie de s'en sortir selon ses potentialités économiques combinées avec les capacités humaines de ses membres (nombres de personnes actives dans le ménage). Par ailleurs, il est à noter que les besoins fondamentaux des membres des ménages dépendent de l'âge et du sexe de ces derniers : évidemment les hommes et les femmes ont des besoins différents. Les jeunes filles et garçons ont envie d'apprendre des métiers pour leur futur. Par contre les adultes ont besoins de relancer leurs activités. Malheureusement les dons humanitaires ne répondent pas à leurs attentes, ce qui fait échouer la plupart des activités initiées par les ONG humanitaires en leur faveur.

Au terme de cette étude, une des limites de l'étude à relever est qu'elle n'évalue pas les richesses des individus mais des ménages. Les richesses prises en compte sont celles acquises ou possédées pendant les périodes de cette enquête.

En somme, cette étude contribuera à l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie des populations des réfugiés mais aussi celles des populations hôtes afin de permettre aux politiques et/ou décideurs et autres institutions internationales afin de leur apporter de l'aide humanitaire conséquente et adéquate selon leurs besoins spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Bremmer J. et Hunter L.M., (2014) « migration and the environment », population, Bulletin 69.
- Caestecker F., Alien policy in Belgium, (2001) 1840-1940 : the creation of guest workers, refugees and illegal immigrants , Oxford and New York, Berghahn Books, 354 p.
- Dusengue V., Siboma R., (2004) « Auto-organisation des réfugiés dans les camps à l'Est du Zaïre (1994-1996), Presse universitaire de Namur.
- Flahaux M. L., Beauchemin C., Schoumaker B. (2014), De l'Europe vers l'Afrique : Les migrations de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo, INED Population et sociétés, N 515, oct. 2014
- Gerber A., (2000), « L'intégration professionnelle des réfugiés en Suisse », Master en Démographie, Université de Genève.
- Klekowski Von Koppenfels A., (2016) What's the difference between a migrant and an expat ? [Article de blog], The Conversation, 20 décembre 2016. Disponible sur Internet : <https://theconversation.com/whats-the-difference-between-a-migrant-and-an-expat-69265>; consulté le 15 juin 2019 .
- Kouam P., (2005) « Le statut des réfugiés au Cameroun. Etude critique de la loi n0 2005/006 du 27 juillet 2005, D.E.A, Université de Yaoundé 2.
- Lafleur J.-M., Martiniello M., REA A.,(2015), « Une brève histoire migratoire de la Belgique » in Simon G., Dictionnaire des migrations internationales, Paris, Armand Collin, pp. 24-29. Disponible sur Internet : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/184933>; consulté le 15 juin 2019
- Lafleur J.M et Marfouk A., (2017), Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, collection carrefour 9, Academia-I'Harmattan Grand'Place, 29 B-1348 Louvain-la-neuve, 138p.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2013) « Etat de la migration dans le monde : le bien être des migrants et le développement ». INED Population et société, no 515, Octobre 2014
- OCHA (2016), Aperçu des besoins humanitaires, 30p.
- UNHCR (2016), Stratégie moyens de subsistance, Une stratégie pour les réfugiés Centrafricains dans les Régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord du Cameroun, mars 2016, 30p.
- Rapport de l'étude sur: «Baseline Assessment-Livelihoods zone mapping and Household Economic Approach », financée par le UNHCR, mise en œuvre par l'IFORD en 2016.
- <http://www.ined.fr> / Flahaux M. et al « De l'Europe vers l'Afrique : Les migrations de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo », INED Population et société, no 522, Octobre 2014.
- [http:// www.Cairn.inf](http://www.Cairn.inf)Schroder-butterfill. E., (2013), « Le concept de vulnérabilité et sa relation à la fragilité », in La fragilité des personnes âgées presses de l'EHESP.
- http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html, différences entre migrant et réfugié, journal le Monde, août 2015.
- <http://www.ined.fr> / Véron J., Golaz V., « Les migrations environnementales sont-elles mesurables ? », in Population et société, N° 522, mai 2015.
- [http:// www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)/ Harzoune Moustapha « Histoire de l'immigration », 2012.
- [http:// www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) « les réfugiés extrêmement pauvres », 2015.

<http://www.m.huffingtonpost.fr> / Duval Jean-Baptiste « Crises des migrants : toutes ces questions que vous posez peut être sans oser les demander », 2015.

<http://www.uhcr.org/Edwards> Adrian, «Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant »-Quel est le mot juste ?2015.

www.editions-academia.be